

# Les Tchadiens et les activités informelles à Yaoundé

Raphaël Todjimbe, Serge Sabine Ntsama

DANS **GUERRES MONDIALES ET CONFLITS CONTEMPORAINS** 2012/4 n° 248 , PAGES 57 À 82  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0984-2292

ISBN 9782130593577

DOI 10.3917/gmcc.248.0057

Date de mise en ligne : 20/03/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2012-4-page-57?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# LES TCHADIENS ET LES ACTIVITÉS INFORMELLES À YAOUNDÉ

Cette étude traite de l'insertion des Tchadiens dans la région du Centre du Cameroun, en l'occurrence dans celle de Yaoundé entre 1975 et 2007. Cette présence se justifie par des motivations professionnelles, sécuritaires, individuelles, collectives, éducatives ou économiques. De ce fait, il est important de s'interroger sur la dimension territoriale de l'immigration des Tchadiens au Cameroun. Car le tissu social est extrêmement secoué dans ses fondements par la crise qui perdure au Tchad, et les études doivent se poursuivre pour explorer les causes, les stratégies adoptées par ces personnes allochtones dans le pays d'accueil. Cela nous amène à la formulation de cette question : pourquoi y a-t-il une présence tchadienne à Yaoundé ? Quelles sont les activités menées par ces Tchadiens ? Intéressons nous aux raisons de la présence des Tchadiens dans la capitale politique du Cameroun, et analysons les activités menées par ces immigrants tchadiens de Yaoundé.

## LES MOBILES DE L'IMMIGRATION TCHADIENNE AU CAMEROUN

Le phénomène migratoire a pris, au fil des décennies, une ampleur telle que l'on peut y voir une manifestation sociale globale. Cette notion de migration se définit par la mobilité collective, volontaire ou forcée des hommes sur des grandes distances<sup>1</sup>. L'Afrique centrale reste un espace d'exclusion et d'accueil des réfugiés. C'est ce qui justifie le choix du Cameroun comme terre d'accueil par de nombreux émigrés et réfugiés des pays de l'Afrique centrale (RCA, Guinée équatoriale, Angola, RDC, Congo, Tchad) ; de l'Afrique orientale (Soudan, Éthiopie) ; de l'Afrique

1. Christophe Jaffrelot, Christian Lequesne (éds) et al, *L'Enjeu mondial : Les migrations*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009, p. 11.

Australe (Burundi, Rwanda), de l'Afrique Occidentale (Nigeria, Togo, Libéria, Côte d'Ivoire, Gambie, Burkina Faso, Ghana<sup>2</sup>).

Au Tchad, les guerres civiles de 1979, 1980, 1982 puis le changement de régime en décembre 1990 ont provoqué le départ massif de milliers de Tchadiens dans plusieurs pays africains dont le Cameroun. Il y a une chose commune à tous les réfugiés et demandeurs d'asile : fuir d'abord les menaces et ensuite se mettre à l'abri. À ce titre, les pays voisins surtout les plus proches constituent les principaux lieux de refuge.

### *L'instabilité politique du Tchad*

Dès les premières heures de son indépendance, Tombalbaye engagea une politique répressive, il lança un emprunt national qui fut suivi de mesures fiscales l'année d'après<sup>3</sup>. Un affrontement éclata au Guéra (Centre Est), gagna ensuite le Ouaddaï en 1967 avant de s'étendre au BET (Borkou Ennedi Tibesti). Une organisation rebelle tchadienne vit le jour au Soudan (Frolinat)<sup>4</sup>. Ce mouvement fut très rapidement soutenu par le colonel Kadhafi, arrivé au pouvoir le 1<sup>er</sup> septembre 1969 en Libye<sup>5</sup>. Ainsi, commence donc un long cycle de guerres qui émaille l'histoire du Tchad.

Ces opérations étaient à l'origine du déplacement de toutes les populations des régions précitées qui prirent le chemin de l'exil. C'est le cas en 1969, d'un groupe de dix chefs de famille kanembou qui avaient fui leur village Tourba à l'Ouest du Tchad pour se présenter, le 16 avril 1969, devant le sultan de Goulfei, arrondissement de Sorbéwel au Cameroun<sup>6</sup>.

Au regard de ce qui précède, la fin du régime de Tombalbaye ne mit pas terme à cet exode tchadien en direction du Cameroun. Les régimes politiques qui s'étaient succédé de 1975 à 1990 ne font qu'accélérer ce mouvement migratoire et en fonction de la situation politique, socio-économique et culturelle du Tchad, cette migration n'a jamais cessé. Le 13 avril 1975, Ngarta Tombalbaye ne contrôlant plus la situation du pays, fut tué par suite d'un coup d'État<sup>7</sup>. Les rebelles finirent par prendre le pouvoir à travers Goukouni (1979-1982), puis Hissein Habré (1982-1990), suivi d'Idriss Deby (depuis décembre 1990 à nos jours). Il importe de parcourir succinctement ce qui caractérise chaque régime en place pour mieux comprendre les mobiles de migration des populations tchadiennes au Cameroun.

2. <http://www.codesria.org> du 20 décembre 2010.

3. *Ibid.*

4. Frolinat : Front de Libération Nationale du Tchad créé le 26 juin 1966 au Nyala cf. Robert Buijtenhuijs, *Le frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987, p. 27.

5. *Ibid.*

6. Archives nationales de Yaoundé (dorénavant ANY), Diplomatie, 1AA 383 relations Tchad-Cameroun : 1964-1969.

7. F. Soudan, Y. Béchir (éds.) *et al*, *Les Guides éco-finances...*, op. cit., p. 21.

## a) La période du président Malloum

La période de Félix Malloum fut caractérisée par une incompréhension entre Hissein Habré son Premier ministre. Cette épreuve de force était l'aboutissement d'une tension très vive entre les deux hommes sur l'interprétation de la Charte fondamentale qui, en attendant les élections, allait tenir lieu de Constitution<sup>8</sup>. Le président Malloum et son Premier ministre se reprochaient mutuellement de ne pas la respecter et l'activité du pays fut bloquée en 1978.

Ces malentendus avaient malheureusement abouti à des violents combats le 12 février 1979 au Lycée Félix Eboué. Le chaos s'était donc instauré dans la capitale tchadienne. C'est ainsi que les milliers de réfugiés en provenance de N'Djamena affluaient notamment du côté de Kousseri, de Maroua et de Yagoua<sup>9</sup>. De nombreuses personnes avaient franchi le fleuve Chari par le bac qui assurait autrefois la liaison avec le Cameroun. Arrivés à Kousseri, après avoir erré dans cette ville, ces milliers de Tchadiens furent recueillis par des familles charitables, des parents et des amis, tandis que d'autres se dirigèrent vers les villes de l'intérieur ou regagnèrent plus tard le camp construit par le HCR au Sud de la ville<sup>10</sup>. En effet, pour de nombreux réfugiés, surtout ceux originaires de la partie méridionale du Tchad, Kousseri n'était qu'une étape. Ils poursuivirent leur course vers des grands centres comme Maroua et Garoua où ils espéraient trouver plus de sécurité et un emploi<sup>11</sup>. Car, on constate avec regret comme le souligne Issa Saibou que « des commandos partirent de N'Djamena seraient venus à Kousseri "kidnapper" des réfugiés politiques et des commerçants proches de l'un ou de l'autre belligérant à N'Djamena. C'est ainsi qu'en février 1981, un homme fut enlevé au camp et le lendemain les pêcheurs retrouvèrent son corps au bord du fleuve Logone<sup>12</sup> ».

Face à cette situation alarmante des Tchadiens, les personnes concernées, les pays voisins ensuite et la communauté internationale ne sont pas restés indifférents. C'est dans cet élan que plusieurs conférences se tinrent au Nigeria. Ainsi, du 10 au 14 mars 1979, une conférence a lieu à Kano sous l'égide du président Hamadou Ahidjo, avec la participation de quatre délégations (celles du général Malloum, de Hissein Habré, de Goukouni Oueddei et de la troisième armée) et de six pays voisins<sup>13</sup>. À l'issue de cette conférence, un gouvernement d'union nationale de transition est mis sur pied et dirigé par Lol Mahamat Choa.

Il faut cependant, retenir que le gouvernement de Lol ne pouvait plus résister longtemps aux pressions conjuguées des soldats de la Libye et du

8. *Cameroon Tribune*, n° 1399 du 14 février 1979, p. 14.

9. *Cameroon Tribune*, n° 1421 du février p. 1.

10. Issa Saibou, « L'impact socio-économique du séjour des réfugiés tchadiens à Kousseri (1979-1982) », in *Ngaoundéré Anthropos*, Revue des sciences sociales, vol II, 1997, p. 128.

11. *Ibid.*, p. 130.

12. *Ibid.*, p. 133.

13. Moriba Magassouba, *Tchad : La machination*, Moriba, Kanda, 1993, p. 42.

Nigéria. Leur nombre était estimé respectivement à huit mille et deux mille causant l'insécurité dans le pays<sup>14</sup>. Il fallut donc convoquer une seconde conférence à Kano qui se solda par un échec. La presse camerounaise qui suivait attentivement l'évolution de la situation et la mise en application réelle des accords s'en inquiétait. C'est à ce titre que Samuel Eboua interrogé par Ndembiyembe Bakoume déclare :

La solution au problème tchadien ne sera pas imposée de l'extérieur. Même si les États voisins, les pays amis de l'OUA proposent une solution, aussi longtemps que les Tchadiens eux-mêmes ne prendront pas conscience de la gravité de la situation et du drame que vit leur pays, le problème tchadien ne connaîtra pas une issue positive. Il est donc nécessaire et impératif que les Tchadiens se retrouvent, volontairement, toutes tendances confondues, chez eux ou sur un territoire étranger de leur choix pour refaire la paix. Seule la prise de conscience de l'avenir de leur État peut conduire les leaders des tendances à se rencontrer pour rétablir la paix et reconstruire le Tchad<sup>15</sup>.

À partir de cette proposition, une conférence s'ouvre à la mi-août 1979 à Lagos ; elle aboutit à la formation du GUNT dont Goukouni assume la présidence avec le colonel Kamougué comme vice président.

#### b) Le gouvernement de transition

La mise en place de ce nouveau gouvernement semble créer une certaine accalmie. Au fur et à mesure, au gré des entretiens entre les principaux responsables, un minimum d'entente se fait jour. Les rencontres sont alors progressivement élargies aux dirigeants des autres tendances. Ces démarches entretenues dans l'optique d'instaurer le dialogue et la paix ne durèrent pas longtemps.

Le président Goukouni rejeta tout dialogue avec Hissein Habré. Toutefois, l'OUA réitérait des appels invitant tous les fils du Tchad à mettre une sourdine à leurs querelles, dans un esprit de tolérance et de concorde. Promettant d'œuvrer à ramener la paix dans leur pays, certaines tendances (Habré et ses troupes) continuaient à rejeter toute idée de dialogue dans la recherche d'une solution au conflit. C'est justement à propos de cette persistance que le ministre tchadien des Eaux et Forêts, le Dr. Amoulah avait rappelé, le 26 juillet 1980, à Bamako la position du président Goukouni, du vice-président Abdel Kader Kamougué et du ministre des Affaires étrangères, à savoir que « l'instauration de la paix au Tchad passe par l'élimination de Hissein Habré de la scène politique<sup>16</sup> ». Goukouni renchérit sur cette déclaration en précisant que :

l'individu qui tire les ficelles dans toute cette affaire c'est Hissein Habré. Pour être sincère, je reconnais que c'est un intellectuel qui a beaucoup de qualités.

14. Philippe-Blaise Essomba, *Relations bilatérales entre le Tchad et la France depuis 1978*, Mémoire de DEA en histoire, Université de Strasbourg III, 1982, p. 26.

15. *Cameroon Tribune*, n° 1794, du mardi 10 juin 1980, p. 3.

16. *Cameroon Tribune*, n° 836, du mardi 29 juillet 1980, p. 16.

Un homme éloquent, mais il a attrapé le virus de la mégalomanie. Il a une ambition démesurée. Il a endoctriné quelque quatre ou cinq individus qui croient profondément à sa cause machiavélique. Si on se débarrassait de lui et de sa vermine, il n'y aurait plus de problème FAN<sup>17</sup>.

Mais, ce souhait tant manifesté par les dirigeants du GUNT ne put pas se concrétiser. De plus, ces événements de 1980 avaient montré que Goukouni, laissé à lui-même, n'était pas en mesure de tenir tête aux FAN. Ce qui l'avait amené à solliciter l'aide libyenne<sup>18</sup>. Ainsi, l'année 1981 s'ouvre au Tchad sur un paysage politique complètement changé, dominé par une présence libyenne massive. À cause d'elle, le président Goukouni se sent réellement menacé<sup>19</sup>.

Sous la présidence de Goukouni, il n'y a pas eu un mois de calme et de tranquillité pour la population civile. Cette période se caractérise par des troubles et des affrontements tous les jours et tous les mois, ce qui contraint la population civile à prendre le chemin de l'exil. Cependant, il est intéressant de parcourir les années de règne de ce nouveau président Hissein Habré qui prétendait restaurer la paix et l'unité du pays.

#### c) Le règne de Hissein Habré

À son arrivée à N'Djamena le 7 juin 1982, Hissein Habré s'employa à stabiliser son pouvoir et à l'étendre, puisque le Sud restait toujours encore sous le contrôle du colonel Kamougué. Pour venir à bout de ce dernier, fin août, Hissein provoque des combats à Sahr où une colonne motorisée lancée audacieusement en pleine saison de pluie entre dans la capitale du Moyen-Chari<sup>20</sup>. Les éléments FAT présents dans la ville s'étaient ralliés et Sahr passa sous le contrôle des FAN. Début septembre, c'est le ralliement de Moundou mais le colonel Kamougué réussit à s'échapper d'extrême justesse. Le pire lui a été évité grâce à un asile temporaire dont il a bénéficié du Cameroun avant de le quitter pour se rendre dans un autre pays disposé à l'accueillir<sup>21</sup>.

Les FAN sont donc désormais maîtres de la zone méridionale et de l'ensemble du territoire national. Il ne reste qu'à observer les actions menées par ceux-ci dans le pays et particulièrement le Sud du Tchad.

- Les pressions conjuguées des forces de l'ordre et des rebelles sur les civils

La prise de Sahr et le ralliement de Moundou en septembre 1982, avaient provoqué le repli des forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Kamougué dans l'extrême sud, d'où la plupart étaient originaires. Beaucoup étaient restés sur place pour constituer de groupes de maquisards, appelés

17. *Objectif*, « Spécial Tchad... », p. 11.

18. Robert Buijtenhuijs, *Le frolinat et les guerres...*, *op. cit.*, p. 206.

19. *Ibid.*, p. 177.

20. Robert Buijtenhuijs, *Le frolinat et les guerres...*, *op. cit.*, p. 231.

21. *Cameroon Tribune*, n° 2473, du vendredi 10 septembre 1982, p. 1.

*Codos*<sup>22</sup>. Leur lutte contre le pouvoir de N'Djamena avait divers motifs. Ainsi, le capitaine Dingamadou, responsable des rebelles, expliquait que les FAN avaient alors « enfreint de nombreuses règles morales<sup>23</sup> ». Et le ministre de l'intérieur Ibrahim Mahamat Itno, ne l'avait pas nié lorsqu'il disait que « des exactions aient été commises dans le Sud, notamment contre les paysans soutenant les rebelles<sup>24</sup> ». Il poursuivait en disant qu'il y avait ensuite des règlements de compte. En conséquence, plusieurs centaines de personnes, des soldats mais également et surtout des villageois, périrent dans les combats entre les forces de N'Djamena et les *Codos*. De nombreux civils avaient d'ailleurs déserté le Sud du pays pour grossir les camps de réfugiés au Cameroun et en République Centrafricaine<sup>25</sup>. La violence de la répression dans le Sud compromet les chances d'une réconciliation nationale effective. Il importe donc de clarifier en quelques lignes les raisons de cette répression.

Le traumatisme de massacres intercommunautaires de février 1979 au cours desquels des milliers de musulmans avaient été décimés restait vivace. Cela explique l'aspect indéniablement revanchard de la répression qui fut menée par les unités des FAN dépêchées sur place et composées, pour l'essentiel, de l'ethnie *gorane* (l'ethnie du Nord à laquelle appartenait le président Habré). Mais qui étaient donc les *Codos* ?

Les *Codos* étaient présents dans les cinq préfectures du Sud, bien que le Mayo-Kebbi fût moins touché par les coups de mains organisés par les maquisards<sup>26</sup>. Il faut préciser que cette liste n'était pas limitative, dans la mesure où n'importe quelle bande armée pouvait, du jour au lendemain, se faire connaître par une action violente. C'est dire à quel point il était impossible de démêler, dans les agissements des *Codos*, ce qui relevait d'une part, de la guérilla à des fins politiques et, d'autre part, du banditisme, d'autant plus que les motivations n'étaient pas exclusives l'une de l'autre. Leur tactique était basée à la fois sur le modèle qui consistait à rançonner les voyageurs et piller les villages des campagnes. Après l'attaque brutale d'un convoi ou d'une patrouille gouvernementale, ils s'évadaient dans la brousse<sup>27</sup>.

Le président Habré avait d'abord tenté de se concilier la neutralité des *Codos*, voire leur ralliement. Cette politique qui consistait à intégrer les maquisards au sein des FANT moyennant de lourds tributs financiers avait, dans un premier temps, porté ses fruits. À Sahr et Moundou, plusieurs centaines d'insurgés s'étaient fixés dans des casernes, à défaut d'être vraiment

22. *Ibid.*, CODOS est l'abréviation de commandos.

23. *Cameroon Tribune*, n° 3563, du mai 1986, p. 20.

24. *Ibid.*

25. *Cameroon Tribune*, n° 3563, du mai 1986, p. 20.

26. Ce sont *Codos* « rouges » dans le Moyen-Chari ; *Codos* « verts » dans le Logone oriental ; *Codos* « d'espoir » dans le Logone occidental ; *Codos* « Log-Tan » à la fois dans la Tandjilé et le Logone occidental ; enfin, *Codos* « cocotier » dans le Mayo-Kebbi. Cf. *L'espoir, Bulletin de la bibliothèque*, p. 103. Référence précise

27. *L'espoir*, « Bulletin de la bibliothèque... », p. 40.

ralliés. Mais de nombreux groupes rebelles étaient retournés en brousse après avoir bénéficié des largesses du pouvoir central, d'où le surnom de *Codos*<sup>28</sup>.

Les autorités tchadiennes avaient donc changé de stratégies début septembre. La ligne adoptée fut désormais la suivante : à la politique de la carotte succéda celle du bâton. Ainsi, tout au long du mois de septembre, des foyers de troubles s'allumèrent un peu partout. Les unités des FANT, descendues notamment de N'Djamena et de Biltine se livraient à une répression féroce et souvent aveugle, multipliant les exactions. Partout où les *Codos* furent signalés, les *goranes* se livrèrent à de véritables chasses aux sorcières, arrêtant et exécutant des suspects au cours de rafles systématiques. Il semblait bien à cet égard, que les FANT aient pu mettre la main sur certaines archives *Codos*, leur permettant d'établir des listes de personnes à arrêter. Des dizaines de villages furent brûlées. Une victime rapporte le fait en ces termes :

Sous le contrôle d'Idriss Deby, la force gouvernementale avait fait trois jours dans notre village en ce mois de septembre noir. J'étais en brousse en train de labourer avec la charrue lorsque les militaires m'arrêtèrent et m'accusèrent d'être un codo. Pour ce motif, ils m'avaient bien maltraité avant de me laisser tout en promettant de revenir me tuer. Cette information me fut transmise par le chef de canton Teube Nakiri après une conversation avec des militaires. C'est ainsi que le chef m'avait demandé de bouger au risque d'être tué si je restais sur place. C'est lorsque je suis arrivé ici au Cameroun qu'on m'a appris que le chef en question avait été tué plus tard par les forces gouvernementales<sup>29</sup>.

Terrorisés, les paysans avaient quitté leur village ; ne sachant pas de qui, des *Codos* ou de l'armée régulière, ils avaient le plus à craindre et s'étaient réfugiés en brousse. Pendant ce temps, nous traversions la route au prix d'exploits sportifs et de ruses stratégiques<sup>30</sup>. Pour voir un frère dans son village fantôme distant, la traversée d'une route se faisait par un saut en longueur ou en se tournant vers la direction où nous venions, laissant la trace des pieds en sens contraire. On éliminait régulièrement les chiens qui aboyaient et les coqs qui chantaient<sup>31</sup>. À partir de 1983, les rebelles qui se disaient insurgés pour la cause des civils étaient considérés par ces derniers comme des ennemis N° 1. Une victime déclare :

En cette période, mon grand frère était dans l'armée nationale et se trouvait à N'Djamena. J'étais accusé d'être une antenne de l'armée gouvernementale à laquelle mon frère appartenait. J'étais donc régulièrement menacé par les rebelles et par la complicité des villageois qui étaient jaloux de ma ferme qui me rapportait énormément d'argent à cette époque. Suite à ces menaces, j'étais contraint de quitter le pays pour le Cameroun<sup>32</sup>.

28. *Ibid.*

29. Entretien réalisé avec C. Bénodjingar, Jardinier, 59 ans, Yaoundé 5 août 2010.

30. V. Yohombéti, Gardien de nuit, 40 ans, Yaoundé, le 12 août 2010.

31. *Ibid.*

32. M. Mbaïdéda Laykené, Président de la communauté des réfugiés tchadiens de Yaoundé et ses environs, chargé des relations publiques du collectif des réfugiés au Cameroun, 45 ans, Yaoundé, le 18 et 25 août 2010.

Le Sud, en particulier, reconnaissait en cette période que l'administration locale avait disparu, repliée sur elle-même et considérait tout agent du pouvoir central comme ennemi. L'autorité civile était systématiquement bafouée. En fait, ces massacres commis contre les populations animistes et chrétiennes élargissaient un peu plus le fossé entre les communautés nordistes et sudistes. Ce qui laisse mal augurer de la réconciliation entre les Tchadiens. Puisque Habré avait persécuté par période en procédant à des arrestations collectives et des meurtres en masse. Le cycle de la violence continuait à gagner l'ensemble du territoire méridional du Tchad. Les victimes privilégiées des militaires en poste au Sud, les ouvriers des villes et les agriculteurs de la brousse se plaignaient quotidiennement.

Pour sortir le peuple tchadien du régime du tyran qui croyait instaurer un pouvoir fort, il fallait que le président François Mitterrand convoque une conférence le 19 juin 1990 à la Baule. Au cours de ce sommet, les trente-cinq Chefs d'État africains se comportèrent comme de « bons élèves » devant leur « maître », à l'exception du Tchadien Hissein Habré et du Rwandais Julius Habyarimana. François Mitterrand s'exprimait en ces termes :

L'aide française sera plus tiède envers les régimes autoritaires et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie. La démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de la presse, l'État de droit, l'indépendance de la justice et le respect de Droits de l'Homme. Chacun est invité à son rythme et selon ses convenances à réaliser ces objectifs s'il souhaite obtenir de la France un plus dans son aide publique<sup>33</sup>.

Après le sommet de la Baule, les « bons élèves » s'étaient mis à l'œuvre tandis que les « mauvais » continuaient à résister aux pressions populaires qui aspiraient à un changement. Le président tchadien Hissein Habré était de ceux qui refusaient d'adhérer à un changement d'option politique<sup>34</sup>. Mais, son ex-chef d'État-major, alors en rébellion, marcha vers N'Djamena et l'éjecta de son fauteuil le 1<sup>er</sup> décembre 1990.

#### d) La période du président actuel

Lors de son arrivée à N'Djamena, le pays de manière générale était divisé en plusieurs tendances politico-militaires. L'insécurité était générale et les groupes armés sévissaient partout, pillant, tuant, violant, torturant sans retenue.

En fait, à partir de 1993 et 1994, les rebelles s'en prirent plutôt aux populations civiles, au lieu de leurs véritables ennemis. On constatait à cette époque, avec consternation que les actes inhumains et barbares, ainsi que les violations graves des droits de l'Homme, étaient perpétrés sur les populations des cantons – aujourd'hui départements Bodo, Béboto, Béli,

33. Christian Cesteran, Hugo Sada, « Sommet de la Baule : l'avertissement », in *Jeune Afrique*, n° 1539, du 27 juin au 3 juillet 1990, p. 15.

34. Moriba Magassouba, *Tchad : Machination...*, op. cit., p. 110.

etc.<sup>35</sup>. En effet, tous les jours, il était enregistré des cas de tortures, sévices corporels, menaces de mort, humiliations et pillages systématiques de la population. Dans ces localités, les éléments du CSNPD s'érigeaient en chefs coutumiers et statuaient sur les différends inter-villageois, en violation flagrante de la législation tchadienne.

Pire encore, et c'était le plus alarmant des cas, les hommes du CSNPD faisaient des raffles de bœufs d'attelage de village en village. Les victimes étaient contraintes à l'exil à l'étranger ou à l'exode vers les grands centres urbains comme Doba, Sarh, Moundou ou N'Djamena abandonnant ainsi leurs familles et leurs travaux champêtres. Malgré les dénonciations et les condamnations régulières de ces actes par l'Association tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATPDH), ces pratiques persistèrent longtemps dans les régions méridionales du Tchad.

- La situation socio-économique défavorable

Pour aborder ce facteur, il paraît intéressant de citer M. Berry qui note que : « Loin d'être un catalyseur permettant d'amorcer un changement bénéfique, la guerre civile laisse généralement derrière elle un héritage durable de pauvreté et de misère<sup>36</sup>. » Sur cette même lancée, un rapport de la Banque Mondiale sur le développement humain précise clairement que le Tchad est un pays pauvre, très pauvre<sup>37</sup>. Ce rapport avait retenu trois critères classant 174 pays sur l'échelle de l'indicateur du développement humain : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu en termes réels. Or, le Tchad, dans ce classement, se trouvait en 162<sup>e</sup> position<sup>38</sup>. Ce rang permet de comprendre que la cause originelle du conflit interminable ou de cette pauvreté était due à l'échec du développement économique. Cette affirmation est soutenue par M. Berry : « Les pays où le développement est en panne, courent le risque immense d'être pris dans l'engrenage d'une guerre sans fin, ruineuse pour l'économie<sup>39</sup>. »

Dans le contexte de cette étude, il est indispensable de définir le concept de pauvreté, élément déterminant de la migration tchadienne au Cameroun. La pauvreté est selon Paul Ango Ela, un ensemble de privations qui se manifeste par l'insuffisance des revenus ; l'insuffisance ou la mauvaise qualité de l'alimentation ; la difficulté d'accès à l'éducation et aux soins de santé<sup>40</sup>. En fait, elle est un état qui n'existe que lorsque la personne qui est frappée a la perception de son état. Ce qui veut dire que le concerné même se reconnaît dans une situation de pauvreté. Et, surtout lorsqu'il suppose être dans une situation d'injustice parce que, malgré ses

35. ACEFOD, CFB 02 774, Halte aux exactions : Communiqué de presse n° 8/ATPDH/94.

36. Monique Berry, *Briser la spirale des conflits : Guerre civile et politique de développement*, Paris, Nouveaux Horizons, 2005, p. 38.

37. *N'Djamena hebdo*, n° 197, 24 août 1995, p. 2.

38. *Ibid.*

39. Monique Berry, *Briser la spirale des conflits*, *ibid.*, p. 13.

40. Paul Ango Ela, *La Prévention des conflits en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2001, p. 80.

efforts, les pouvoirs publics semblent n'avoir pas tout mis en œuvre pour le sortir de sa situation.

En conséquence de cette situation défavorable, les Tchadiens avaient quitté leur pays pour tenter leur chance ailleurs. C'est ce que soulignaient le plus souvent nos interlocuteurs lorsque nous leur posions la question de savoir pourquoi ils avaient quitté le pays ? La majorité de nos interviewés invoque la misère, la pauvreté et le manque d'avenir sûr qui les poussent à immigrer. Pour cette majorité, ce n'est pas seulement la guerre qui les oblige à quitter le Tchad, mais les raisons évoquées récemment sont fondamentales. C'est le cas de Zachée Ndobaiï qui expose les raisons de son immigration au Cameroun :

J'avais d'abord effectué mon aventure au Nigeria en 1977 pour être rapatrié en 1983 au Tchad. À la même année, j'avais quitté le village pour le Cameroun dans l'intention de repartir au Nigeria. Arrivé à Garoua, j'avais appris que le rapatriement persistait toujours. Pour cette raison, j'étais donc obligé de changer la direction pour Yaoundé<sup>41</sup>.

Cette déclaration montre bien que les Tchadiens qui vivent actuellement au Cameroun, n'étaient pas venus seulement parce qu'il y avait la guerre au Tchad. « Je suis venu à Yaoundé dans le but d'améliorer ma situation sociale longtemps déplorable, malgré plusieurs efforts consentis et qui n'aboutissaient pas au changement<sup>42</sup>. » Selon eux, la migration est considérée comme un palliatif.

Eu égard au vécu quotidien du peuple tchadien, on peut dire que le Tchad se trouvait doté d'un État particulièrement mal géré. Ce constat semble évident à travers tout ce qui s'était passé dans le sens de la gestion du pays. Puisque « le système économique et financier est totalement désorganisé. L'État n'arrive pas à assurer ses fonctions traditionnelles. Il est au bord de la banqueroute (...). La fraude se fait au grand jour sans que personne ne puisse l'empêcher<sup>43</sup> ».

Il en est de même des structures importantes de l'économie tchadienne. « Les recettes cumulées des trois régies financières (Douanes, Domaines et Impôts) représentaient 70,5 %, 68 %, 52 % des budgets de l'État pour les années 1990, 1991, 1992<sup>44</sup>. » Cette baisse successive était due à la mauvaise politique de gestion et l'utilisation des agents. Suite à cette mauvaise gestion et à la corruption qui sévissait à tous les niveaux et notamment aux douanes, l'État tchadien, tous les ans, devait faire face à des déficits budgétaires.

Les raisons socio-économiques seraient longues à expliquer et le sujet risque de sortir du cadre de notre étude.

41. Entretien avec Z. Ndobaiï, Président de séance de l'UNARET et gardien de nuit, 48 ans, Yaoundé, le 12 août 2010.

42. Entretien avec I. Madjiadoum, chômeur, 45 ans, Yaoundé, le 9 août 2010.

43. Commission nationale chargée de la préparation de la conférence nationale, Rapport final, N'Djamena, juillet 1992, p. 8.

44. *Ibid.*

*Les raisons de choix du Cameroun*

Plusieurs raisons ont déterminé le choix de ces différentes catégories de Tchadiens vivant actuellement au Cameroun et, en particulier ceux de Yaoundé. Ces raisons se résument au facteur linguistique et à la stabilité du Cameroun de manière générale.

## a) La proximité géographique et historique

L'aspect primordial à relever à ce niveau est que partout dans le monde, le voisinage est donné par l'histoire et la géographie. Cette règle n'épargne pas le Cameroun et le Tchad<sup>45</sup>. Pour ce faire, et selon le processus colonial d'occupation des territoires en Afrique, les puissances européennes étaient en rivalités pour certaines régions<sup>46</sup>. Elles avaient négocié au point de parvenir à des accords pour la détermination de leurs zones d'influence. La région d'Afrique centrale n'avait pas dérogé à cette règle.

Par conséquent, les frontières du Cameroun et du Tchad ont été à plusieurs reprises modifiées et occupées par différentes puissances coloniales. La frontière actuelle résulte de quatre modifications de conventions<sup>47</sup> : celles de 1894, 1908, 1911 et enfin celle de 1919<sup>48</sup>. Ces modifications séparaient certains peuples contre leur volonté, d'une zone de domination à une autre. Il en est de même des frontières dites naturelles car, au cours de ces tracés, les traceurs s'appuyaient à grande échelle, sur une configuration physique linéaire comme le fleuve<sup>49</sup>. Ils choisissaient généralement entre plusieurs crêtes et fleuves. Pour ces raisons, les frontières d'Afrique Centrale n'obéissent à aucune forme fixe. Ces délimitations demeurent indubitablement absurdes par rapport aux réalités naturelles et humaines<sup>50</sup>. La logique ethnique l'emporterait irrémédiablement sur la logique étatique, héritage arbitraire du colonisateur.

D'ailleurs, c'est grâce aux consensus des pères fondateurs de l'OUA, qui ont décidé de respecter les frontières coloniales, qu'il existe un *statu quo* territorial<sup>51</sup>. C'est dire que les chefs d'État sont contraints d'adopter une certaine conduite dans la zone frontalière conformément aux règles de bon voisinage. Il est vrai que les frontières politiques et administratives héritées

45. Iftene Pop, *Voisinage et bon voisinage en droit international*, Paris, A. Pedone, 1980, p. 15.

46. David Mokam, « Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et des Moundang », in Daniel Abwa, Joseph-Marie Essomba et al (éds), *Dynamiques d'intégration en Afrique centrale*, t. I, Yaoundé, Presses Universitaires Yaoundé, 2001, p. 129.

47. *Alwatan*, Quotidien tchadien, « Naissance de frontière du Tchad et du Cameroun », n° 115, du 17 septembre 1980, p. 5.

48. *Ibid.*

49. A. Onguene, *Frontière et intégration sous régionale : le cas de l'Afrique centrale (1960-2002)*, Thèse de doctorat du 3<sup>e</sup> cycle en relations internationales, IRIC, Yaoundé, 2002, p. 99.

50. *Ibid.*

51. *Afrique contemporaine*, n° 164, 1995, p. 45.

de la colonisation et acceptées néanmoins par l'ensemble des pays africains ne coïncident pas avec les configurations ethniques ni avec les délimitations géographiques naturelles<sup>52</sup>. Il est incontestable certes, que la parenté ethnique, ce qui reste des relations quotidiennes concrètes dans le souvenir d'anciennes réalités politiques précoloniales, influence encore quotidiennement les rapports entre les États africains<sup>53</sup>. Seulement, les frontières entre le Tchad et le Cameroun sont bien longues et ne sont point matérialisées à tous les endroits. Le long de cette frontière commune de plus de 1 000 kilomètres<sup>54</sup>, beaucoup de groupes ethniques se trouvent de ce fait, divisés entre deux ou trois entités administratives ou nationales, surtout sans bien savoir laquelle leur correspond en définitive. Pour ces groupes, aller d'un village à un autre, n'est en rien une immigration. Il s'agit pour eux d'une continuité spatiale, géographique dont la seule limite est la tradition ou l'appartenance à l'ethnie<sup>55</sup>.

Ainsi, la frontière héritée de l'ère coloniale divise en de multiples endroits, les populations de mêmes tribus voire de mêmes familles. Cette existence de part et d'autre de populations sœurs est sans doute l'élément qui favorise la facilité de la traversée des frontières. Pour ces peuples qui se trouvent à cheval sur la frontière de ces deux pays, cette dernière n'est qu'une fiction. Ils n'ont pas conscience de l'existence d'une délimitation quelconque. Par les pistes et les sentiers et bien d'autres chemins de brousse, ils passent aisément de l'un à l'autre territoire sans être interpellé. Il faut aussi retenir le cas spécifique des Tchadiens. Victimes de la guerre civile, ils ont, en effet, rarement de moyens pour se rendre dans des pays plus éloignés et, en règle générale, se déplacent à pied. D'ailleurs physiquement, aucun indice ne permet pas de distinguer un Moundang camerounais de Boboyo d'un autre de Léré au Tchad. De même, cette distinction ne peut pas plus se faire entre les Toupouri, Massa, Laka, etc. du Tchad de ceux du Cameroun. Par l'entremise de ces peuples qui servent de jonction entre ces deux pays, ceux-ci avaient la possibilité de continuer cette liaison avec les autres populations de l'intérieur.

On sait qu'en Afrique, c'est le sentiment d'appartenance qui engendre avant tout, la confiance réciproque et les devoirs qu'elle inspire<sup>56</sup>. Voilà pourquoi les Camerounais du Nord dont la plupart d'entre eux appartiennent aux mêmes communautés que celles du Tchad ne peuvent rester indifférents à leur égard. Au contraire ils les accueillent, les hébergent et les aident à réunir les conditions nécessaires au Nord avant de continuer leur aventure à Yaoundé.

Cependant, les liens géographiques, historiques et culturels, qui facilitent certes, l'adaptation de la main-d'œuvre des pays d'émigration à la

52. Roland Breton, *Les Ethnies*, Paris, Puf, 1981, p. 3.

53. *Afrique contemporaine*, n° 164, 1995, p. 49.

54. *Agence tchadienne de presse*, n° 1521, 25 juin 1986, p. 4.

55. *Alternatives Sud*, vol. XI, n° 1, 2004, p. 91.

56. *Afrique contemporaine*, n° 164, 1995, p. 49.

demande des pays d'accueil, notamment par le biais de la langue, bien que représentant des raisons fondamentales, ne sont pas des raisons suffisantes pour attirer les Tchadiens au Cameroun. Il faut en ajouter d'autres, tenant à la recherche de sécurité.

#### b) La stabilité politique du Cameroun

Selon le dictionnaire Hachette, la stabilité est la qualité de ce qui est stable, durable, bien assis<sup>57</sup>. Le Larousse la définit comme le caractère de ce qui est stable, de ce qui tend à conserver son équilibre<sup>58</sup>. Elle est un caractère qui se maintient durablement sans profondes variations. De ce fait, la stabilité politique d'un pays repose sur un climat de paix, de quiétude, de sécurité qui y règne durablement en dépit des changements politiques intervenus.

Or, l'Afrique subsaharienne est aujourd'hui le centre névralgique d'enjeux divers, mais surtout le lieu où se produisent de nombreux conflits armés. D'une région du continent noir à l'autre, le nombre de pays instables reste généralement important et en hausse. Et, comme l'a si bien relevé Fabien Nkot : Côte d'Ivoire, Rwanda, RDC, Libéria, Sierra Léone, Tchad, Angola, Soudan sont autant des sites où se déroulent régulièrement des conflits armés ou ethniques<sup>59</sup>. Ceci confère à certains pays relativement stables, comme le Cameroun, un statut particulier dans la gestion implicite de ces violences. En toute évidence, la paix sociale règne en effet, sur toute l'étendue de la République camerounaise<sup>60</sup>.

Si la vie politique camerounaise paraît immuable, si, vu de l'extérieur, il ne s'y passe rien, c'est que ce pays bilingue de près de dix-huit millions d'habitants, fractionnés en quelque deux cent cinquante ethnies, vit un état de paix civile<sup>61</sup>. Certes, le Cameroun compte plusieurs centaines de langues, d'ethnies, de tribus, mais cette diversité linguistique fait de lui un pays complexe mais très riche. Le Cameroun ne peut pas s'identifier ou se réduire à une seule région. Bien au contraire, chaque région apporte sa contribution au développement national. Ce qui renforce davantage cette stabilité bien assise est que, le peuple camerounais est resté fidèle à ces principes :

Privilégions ce qui nous unit. N'opposons pas nos différences, mais confrontons nos idées. Respectons toutes les convictions personnelles ou religieuses. Considérons nos différences ethniques ou culturelles comme autant de facteurs d'enrichissement. Cultivons la tolérance et le respect mutuels dans un esprit d'union et de progrès<sup>62</sup>.

57. *Dictionnaire*, Hachette, Paris, 1980, p. 1208.

58. *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, 2001, p. 1492.

59. <http://www.codesria.org> Site consulté le 20 décembre 2010.

60. *Cameroon Tribune*, n° 5223, du vendredi 25 septembre 1992, p. 2.

61. *Les guides écofinance*, « Cameroun : le pays et son potentiel économique », CIDCOM, 2007, p. 4.

62. *Cameroon Tribune*, n° 5224, du 28 septembre 1992, p. 3.

Il est donc clair que le respect scrupuleux de ces principes ne peut qu'enraciner la stabilité et la paix dans ce pays. Et, la paix est surtout le premier atout indispensable pour le développement. Un autre atout capital de la stabilité camerounaise est l'administration. Elle est capable de fonctionner en pilotage automatique pendant les périodes de crise et elle est l'une des meilleures d'Afrique francophone<sup>63</sup>. L'État n'est pas, au Cameroun, un concept creux, car on le respecte toujours. Un respect dû à la crainte mêlée de révérence qu'inspire l'institution présidentielle. Depuis son indépendance, ses deux présidents avaient toujours eu un souci quasi obsessionnel de la stabilité de leur pays et une vigilance extrême vis-à-vis de tous les facteurs négatifs qui pourraient la menacer<sup>64</sup>.

#### LES TCHADIENS ET LES PETITS MÉTIERS À YAOUNDE

L'insertion des ressortissants tchadiens en territoire camerounais, en particulier ceux de la ville de Yaoundé, se résume en des conditionnalités d'accès au marché d'emploi et par son effectivité.

##### *Les conditions d'accès au marché de l'emploi*

Le processus d'insertion de tout groupe humain dans un environnement social autre que le sien, pose de multiples problèmes. Pour le vérifier, certaines investigations, notamment les enquêtes sur le terrain, permettent de saisir les problèmes et les stratégies d'insertion adoptées par les Tchadiens dans la ville de Yaoundé. L'intérêt de cette étude est de rendre compte des barrières auxquelles les populations tchadiennes se heurtent dans le cadre de leur insertion et de montrer, en outre, les tactiques et stratégies individuellement déployées par ces acteurs.

##### a) L'acquisition de la nationalité camerounaise

Arrivés pour la plupart clandestinement à Yaoundé, c'est-à-dire sans visa d'entrée ni laissez-passer, les immigrés tchadiens font face aux problèmes de papiers avec la cohorte de conséquences que cela entraîne pour tout migrant. En réalité, l'immense majorité de cette population de provenance rurale et analphabète, ignore les lois du pays d'accueil. Pourtant, dans le contexte de la perméabilité des frontières, chaque pays prend un ensemble de mesures de nature à contrôler les conditions d'entrée et de séjour à l'intérieur du territoire national.

Cependant, un problème de fond se pose à cet effet : il s'agit de l'immigration clandestine qui s'effectue en ignorant les lois et règlements du pays hôte. Il paraît évident que l'acte illégal est plus grave selon que l'on

63. *Les Guides écofinance*, « Cameroun... », p. 4.

64. *Ibid.*, p. 5.

transgresse les règles de passage de frontière ou de séjour. Voilà pourquoi certains pays choisissent la solution d'expulser les étrangers en situation irrégulière. Le Cameroun, on le constate, a choisi une voie souple<sup>65</sup>, et n'échappe pas pour autant à l'immigration clandestine. Car, les longues frontières entre le Tchad et le Cameroun sont loin d'être hermétiques. Profitant de cette souplesse de l'administration locale, les clandestins tchadiens utilisent plusieurs voies pour arriver à Yaoundé et se confrontent à d'énormes difficultés.

L'individu développe, en fonction de ses intérêts, un ensemble de stratégies sur sa propre rationalité, et qui font de lui un acteur dont le rôle est à prendre au sérieux dans ce processus d'insertion sociale individuelle. Les immigrés tchadiens adoptent des stratégies diverses. Certains se font délivrer des cartes d'identité nationale camerounaise par voies frauduleuses moyennant de l'argent depuis Ngaoundéré. D'autres, au contraire, réunissent de l'argent nécessaire pour corrompre de manière ponctuelle les autorités en cas de contrôle. Selon Blaise Jacques Nkene, « largement corrompues, ces autorités n'initient que très rarement des procédures d'expulsion et, en général, l'immigrant qui n'est pas en règle n'a jamais été rendu à la frontière<sup>66</sup> ». L'inculpé paie séance tenante le prix de son infraction, sous forme de prébende. Cette pratique de manipulation d'identité finit par se normaliser à tel point que le danger pour l'immigré est moins la non-possession des papiers, que le manque d'argent pour corrompre.

Encouragé par les autorités elles-mêmes, le candidat à l'immigration qui peut choisir entre la migration officielle organisée et la migration clandestine préfère cette dernière. Si le contrôle est trop strict, aléatoire ou trop long, il n'hésite pas à soudoyer le préposé pour faciliter son passage. Cependant, le constat montre que le véritable problème rencontré par les migrants dépend quelque fois du niveau social acquis dans leur pays d'origine. Pourquoi les immigrés tchadiens préfèrent-ils les cartes nationales d'identité camerounaise comme stratégie de leur insertion sociale ?

La nationalité se définit comme une appartenance juridique d'une personne à la population d'un État<sup>67</sup>. C'est sur cette base qu'un individu est reconnu comme appartenant à tel ou tel pays. Au Cameroun, la nationalité s'acquiert après la naissance, par l'effet de la loi ou par une décision de l'autorité publique<sup>68</sup>. La loi permet aussi aux enfants de parents étrangers d'être Camerounais s'ils le désirent. Or, les personnes partageant la même

65. Essana Essomba, « Les clandestins : un fléau », in *Cameroon Tribune*, n° 5316, du jeudi 4 février 1993, p. 3.

66. Blaise-Jacques Nkene, « Les immigrés nigériens à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain », in *Afrique et développement*, vol. XXVIII, n° 3 et 4, Codéséria, 2003, p. 156.

67. Larousse, Paris, 2001, p. 1067.

68. Nicolas Amayena, « Comment acquiert-on la nationalité camerounaise ? », in *Cameroon Tribune*, n° 7635/3944, du mercredi 7 août 2002, p. 16.

nationalité sont généralement unies par une communauté de territoire, de langue, de traditions et d'aspirations.

De ce fait, les hommes ayant en commun une nationalité fixent les conditions à remplir pour accéder à cette dernière. Les Camerounais n'échappent pas à cette règle. C'est ainsi qu'ils ont, par le truchement du législateur, décidé que l'on pouvait acquérir la nationalité par la naissance, les liens du mariage ou par la naturalisation<sup>69</sup>. Seulement, obtenir la nationalité camerounaise s'apparente à une course d'obstacles. Pourtant, dans les allées du pouvoir public comme chez le citoyen ordinaire, on s'interroge. À l'Assemblée Nationale, lors de la session de juin 1999, la question revient sous les feux de l'actualité<sup>70</sup>. Les députés s'inquiètent bruyamment de la « facilité avec laquelle les ressortissants étrangers séjournant au Cameroun acquièrent la nationalité du pays d'accueil<sup>71</sup> ». Alors que la liste des pièces à fournir pour établir une carte non informatisée est bien longue. Il faut disposer d'un acte de naissance, un certificat de nationalité, un acte de mariage, un extrait de casier judiciaire, etc.

En dépit de ces précautions, beaucoup d'étrangers réussissent à passer à travers les mailles du filet en se faisant établir un acte de naissance et une carte d'identité non informatisée. La procédure est simple selon Ndolngar : « Il suffit pour cela, de payer 3 000 et 5 000 FCFA de pots-de-vin. Très souvent, la complicité des policiers est requise pour appuyer la démarche<sup>72</sup>. » Non seulement, ils sont favorisés par les policiers ou chefs de quartiers, mais aussi par les spécialistes des producteurs de faux papiers. Comme le constate Yves Atanga, « les faussaires sont dans toutes nos villes, bien à l'abri, à des endroits que seuls les initiés connaissent. On n'y accède qu'accompagné d'un habitué<sup>73</sup> ».

Avec l'ancienne carte, c'était facile pour les faussaires : avec les récentes cartes informatisées, rien n'est plus comme avant. Mais ils ne baissent pas les bras pour autant. C'est désormais de manière indirecte que s'opère l'entrée par infraction dans la nationalité camerounaise. Les faussaires ont généralement tout ce que le client désire : pour les actes de naissance, c'est au client de choisir là où il veut être né. Il suffit de le dire, et on fait le reste. Ainsi, à moins de dix mille francs, les faussaires vous fournissent la pièce qu'il vous faut. Après, il vous reste juste à vous rendre à un poste d'identification avec tous les papiers nécessaires à la confection de la carte nationale d'identité.

S'agissant de la naturalisation, l'on se rend compte au quotidien que très peu de prétendants à la nationalité camerounaise acceptent de constituer

69. Badjangba Nken, « À qui profite la nationalité bradée ? », in *Cameroon Tribune*... référence précise, p. 17.

70. Jean-Marie Nzekoue, « Les Camerounais non camerounais inquiétés », in *Syfia*, n° 130, du 24 novembre 1999, p. 24.

71. *Ibid.*

72. T. Ndolngar, ce qui ressort de son entretien.

73. Yves Atanga, « Copies certifiées... non conformes : Les réseaux de faux prospèrent dans les quartiers populaires de grandes villes », in *Cameroon Tribune*, n° 7655/3944,...., p. 17.

un dossier de demande de naturalisation. Ils estiment non seulement que la constitution du dossier n'est pas aisée, mais aussi que la procédure traîne longtemps avant d'aboutir. Ainsi, ils préfèrent acquérir la nationalité par des moyens frauduleux<sup>74</sup>. Ils n'hésitent pas alors à corrompre des officiers d'état civil pour obtenir de faux actes de naissance.

Quelles sont les préoccupations des autorités tchadiennes de leurs compatriotes détenteurs de cartes camerounaises ? Selon l'ambassadeur, « aidez-nous à vous secourir, évitez d'être pris les mains dans le sac, et avoir la carte camerounaise ne nous facilite pas les tâches, au contraire, les cartes sont sources de problèmes<sup>75</sup> ». Le secrétaire de la colonie tchadienne donne le même conseil :

Lorsqu'on tente de les sensibiliser afin qu'ils gardent leur nationalité, ils nous fuient le plus souvent. Cela crée un climat de méfiance entre nous, les autorités de l'ambassade et celles de la place en cas d'intervention. Puisque la victime peut être frère physiquement mais sur papier, il est Camerounais. Ce qui cause généralement une mauvaise compréhension entre l'ambassade et les autorités camerounaises en cas d'accident, surtout lorsque la victime est trouvée avec la carte camerounaise<sup>76</sup>.

Cette situation déplorable, bien que nécessaire pour les bénéficiaires, appelle une prise de conscience de la part du législateur camerounais qui gagnerait à renforcer les sanctions à l'encontre de ceux qui fabriquent de faux actes d'état civil. De telles pratiques doivent être sévèrement punies car, considérées comme un crime contre la nation camerounaise.

Au regard de ce qui précède, il convient de relever que la nationalité camerounaise est acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire camerounais, à toute personne ne pouvant se prévaloir d'aucune autre nationalité d'origine.

#### b) L'apprentissage de la langue française comme condition de travail.

Au rang de ces barrières, il y a l'obstacle linguistique. Venus pour la plupart de milieux ruraux et analphabètes, ces hommes doivent faire face à des obstacles liés aux difficultés de communication. Or, les contacts sociaux entre les personnes étrangères s'effectuent en général par le biais de la langue. Celle-ci est le tout premier objet de l'interaction entre les acteurs et constitue un enjeu déterminant des rapports dans la société<sup>77</sup>. A ce sujet, le constat sur la situation des immigrés tchadiens de Yaoundé montre que le handicap de la langue est un frein important pour certains à leur insertion. Ainsi, contrairement à ce que l'on pense très souvent, le Foulbé que l'on parle au Nord Cameroun et dans certaines localités du

74. Badjangba Nken, « À qui profite la nationalité bradée ? », in *Cameroon Tribune...* référence précise, p. 15.

75. Yossem Kontou Noudjiangolo, ambassadeur du Tchad au Cameroun à Yaoundé, 63 ans, Yaoundé, le 14 août 2010.

76. E. Mbaïtoloum, entretien.

77. Blaise-Jacques Nkene, « Les immigrés nigériens à Douala... », *art. cit.*, p. 144.

Tchad, grâce aux éleveurs peuls, n'est pas forcément connu par tous les Tchadiens ni par les Camerounais, et donc, il n'est pas un vecteur de leur insertion. Au pire, l'insertion des nouveaux venus dans la société et sur le marché du travail est rendue difficile par la méconnaissance de la langue la plus parlée.

L'anglais et le français constituent les deux langues officielles au Cameroun. Mais, dans la pratique, le français est l'instrument de communication le plus usité dans la capitale camerounaise. Or les immigrés illettrés, qui arrivent, ne l'ont jamais utilisé chez eux<sup>78</sup>. Pour cette raison, le processus d'adaptation et d'insertion dans le tissu urbain passe par son apprentissage qui peut prendre de six mois à un an pour les plus enthousiastes et les plus motivés. Mais durant ce temps d'apprentissage, la majorité des illettrés est, pour une bonne période, écartée des relations sociales.

Compte tenu de ce que ce que l'on sait de ses conditions de vie, on est en droit de s'interroger sur la qualité d'activités exercées par toute cette colonie tchadienne de Yaoundé.

### *L'emploi des Tchadiens à Yaoundé*

La ville, en tant qu'organisme vivant, est un pôle de développement d'activités diverses, à travers lesquelles biens et services sont produits pour satisfaire tous les individus qui y vivent<sup>79</sup>. Les étrangers d'origine africaine au Cameroun sont bien nombreux et exercent surtout dans le secteur informel<sup>80</sup>. Cependant, cette recherche s'intéresse aux activités qui consistent pour la population immigrée en général et tchadienne en particulier, notamment féminine, à s'insérer dans le tissu économique. Elles sont nombreuses et relèvent toutes de l'informel.

#### a) Les domaines de prédilection des femmes

Or B. Laval constate que « si le mode d'emploi salarial est la règle dans le secteur moderne, dans le secteur informel, l'emploi à propre compte est dominant<sup>81</sup> ». Au plan géographique, les petites activités des femmes s'exercent dans presque tous les quartiers de Yaoundé. Sur le plan psychologique, les femmes tchadiennes se sentent plus à l'aise pour vendre dans la rue et dans les marchés, car cela leur donne de l'indépendance

78. Ils ne parlent pour la plupart que leur langue d'origine avec ceux qu'ils suivent, qui sont devenus durant le temps d'apprentissage, leurs interprètes.

79. Martin Elouga, « Les arts de la rue dans les villes camerounaises », in Martin Elouga, Valentin Nga Ndong et Luc Mebenga *et al.* (éds.), *Dynamiques urbaines en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 141.

80. Haman Mana, « Les étrangers au Cameroun : Qui sont-ils ? Que font-ils ? Ils maîtrisent le secteur informel », in *Cameroon Tribune*, n° 5316, du jeudi 4 février 1993, p. 2.

81. Bernard Laval, « Les relations entre les marchés de travail moderne et informel : le cas de Yaoundé », in Marc Penouil, Jean-Pierre Lachaud (dir.) *et al.*, *Le Développement spontané : Les activités informelles en Afrique*, Paris, A. Pédone, 1985, p. 179.

dans l'exercice du métier. Elles n'évoluent que grâce à leur débrouillardise. Larmadji Berthe est de celles-là. Au bord de la grande voie du rond-point express, allant vers la maison blanche, elle passe 10 à 14 heures par jour devant son petit commerce. Indifféremment Larmadji parle :

Il y a 15 ans que je suis à Yaoundé, mon mari se lance dans des petites tâches et je l'épauler grâce à mon commerce. Pour répondre aux besoins de la famille, j'ai donc choisi de vendre les cacahuètes aux bords du goudron. Chaque jour, je réalise après la vente, un bénéfice de 1000 à 1500 francs. C'est ce qui me permet de payer à la fois la nourriture, du savon, les habits de nos enfants. Heureusement nous sommes logés gratuitement depuis six ans dans une maison en chantier<sup>82</sup>.

Pour elle, la vente des arachides grillées est beaucoup plus rentable. Ce commerce lui a permis d'assurer la prise en charge de ses enfants pendant le séjour carcéral de son mari. Larmadji est fière de ce commerce et déclare que « la femme qui se débrouille ne peut manquer de quoi à donner à ses enfants. Ce qui s'avère impossible chez la femme ménagère qui peut accuser non seulement le retard de paiement de son salaire, mais parfois, recevoir des injures publiques de la part de son patron<sup>83</sup> ».

À côté de celles qui s'installent aux carrefours et ronds-points de Yaoundé, d'autres préfèrent la vente ambulante. Noudjilar Brigitte est de ces candidates. Elle arpenté les rues, fréquente les débits de boissons pour proposer ses arachides. Le soir venu, elle rentre auprès de ses deux enfants avec un bénéfice variant entre 1 000 F à 2 500 F<sup>84</sup>.

Un tour dans les quartiers de la ville permet de mesurer le degré d'implantation des femmes tchadiennes. Elles ont introduit des innovations dans la façon de vendre des arachides qui, jadis étaient dans une boîte de tomate et se vendaient de 25 à 50 F, alors que de nos jours, elles se vendent par bouteille, selon la qualité, entre 700 et 1 200 F. Dans la conscience des Camerounais, presque toutes les vendeuses de cacahuètes au coin des rues sont des Tchadiennes. Or, le dynamisme de ces femmes attire la convoitise des femmes autochtones pour ce commerce et elles s'impliquent également dans la vente d'arachide. En plus de cela, la vente des fruits (bananes, avocats, etc.) ou oignons est aussi leur domaine de prédilection. Elles ont trouvé un terrain propice à leur insertion, caractérisé au niveau national par une économie relativement stable.

L'une des activités les plus rentables ayant attiré les femmes tchadiennes dans la ville de Yaoundé reste la vente de *bil-bil* ou de la bière blonde et des liqueurs. Beaucoup de femmes interrogées disent avoir débuté avec la modique somme de dix ou quinze mille francs. Nétel Jeannette, une immigrée ayant suivi son mari depuis 1995, raconte la pratique de ce commerce. Deux mois après son arrivée, elle s'était lancée dans la fabrique

82. B. Larmadji, vendeuse à la sauvette, 35 ans, Yaoundé, 29 juin 2011.

83. *Ibid.*

84. B. Noudjilar, vendeuse à la sauvette, 34 ans, Yaoundé, le 9 juin 2011.

de *bil-bil* au quartier Etoa-Méki. Cette passionnée de ce commerce donne les appréciations de sa vente :

Au début, j'avais loué un cabaret à 1 000 F par cycle de vente. J'avais intégré une tontine qui m'avait consenti un prêt grâce auquel j'avais lancé mes activités. Je suis parvenue à réaliser mon autonomie financière au point où j'ai fondé mon propre ménage. Mieux, je suis devenue la principale actrice et animatrice de ce quartier dans la vente de *bil-bil*. Je reçois donc une clientèle issue de diverses couches sociales, chaque samedi et dimanche lorsque j'installe ma bière blonde. Grâce à cette vente, j'ai réalisé beaucoup de choses ici comme au pays<sup>85</sup>.

Compte tenu de sa rentabilité, le degré d'implantation de ces femmes tchadiennes dans différents quartiers est indéniable. À Elig-Edzoa, sur le rail, au quartier Bénoué, la vente de *bil-bil* et liqueurs d'alcool est considérable. De là, l'on se rend à l'évidence de la réalité de l'axe lourd de N'Djamena où retentissent toutes les sonorités musicales du Tchad. À côté de ces cabarets, une autre forme de vente retient également l'attention celle des « bouillons à la tchadienne », soupes dans lesquelles les morceaux de viande abondent. Ces plats sont appréciés par les clients qui leur prêtent plusieurs vertus dont celle de dissiper les effets de l'alcool.

Il faut malheureusement déplorer la constante violence qu'on rencontre très souvent dans les quartiers de vente de *bil-bil*. La simple traversée du quartier Oyak-rail s'avère extrêmement dangereuse. En effet, le dynamisme est inhérent à tout groupe social, les individus particulièrement dynamiques retiennent toujours l'attention. Ainsi, conformément aux autres, le dynamisme de Dandé Katherine retient notre attention et mérite un éclaircissement.

J'ai commencé en 1980 avec la fabrication de beignets. À cette époque, le kilo de farine coûtait 90 F et 150 F le litre d'huile. Je préparais deux à trois kilogrammes qui permettaient de réaliser un bénéfice de près de 1 000 francs par jour. De fil en aiguille, j'avais épargné de l'argent et à partir de 1984, j'achetais le sac de farine à 8 000 F pour pouvoir réaliser un bénéfice de plus de 30 000 francs<sup>86</sup>.

Pour elle, c'est grâce à cette entreprise que depuis 1992, année du renvoi de son mari de la Société Sucrière du Cameroun (sosucam), elle a pu prendre en charge les membres de la famille et assurer le loyer. Cependant, compte tenu de la lourde responsabilité qu'elle assumait, elle s'est inscrite au Haut-Commissariat des Réfugiés en 2007 pour bénéficiaire du statut de réfugié, ce qui lui a permis d'obtenir un crédit de deux cent mille francs en août 2009 payable en 24 mensualités à raison de 8 333 F<sup>87</sup>. En plus du crédit donné par le HCR et grâce à ce statut,

85. J. Nétel, vendeuse de boissons locales, 45 ans, Yaoundé, le 28 janvier 2011.

86. K. Dandé, vendeuse de beignets, 50 ans, Yaoundé, 9 septembre 2010.

87. Archives privées de S. Madjiamra, ancien président des réfugiés, fiche d'évaluation du plan d'affaires de Katherine Dandé, CRC/HCR, d'août 2009 à juillet 2011.

elle bénéficie d'une aide non remboursable de deux cent cinquante mille francs octroyée par le prêtre Sala de la cité verte.

En réalité, le rôle du secteur informel n'est pas à démontrer, il paraît le plus apte à absorber les migrants. L'implication des immigrées tchadiennes dans ce secteur leur a permis de conquérir une citoyenneté forgée sur une affirmation de soi, au-delà de leurs luttes pour la survie. Qu'elles soient migrantes économiques ou réfugiées, elles sont parvenues à rentabiliser un secteur d'activité qui s'est révélé porteur au fil des ans. La vente des arachides, de *bil-bil* ou encore la cafétéria semblent des exutoires.

Parallèlement aux femmes, l'étude s'est également portée sur ce que font les immigrés tchadiens à Yaoundé.

#### b) Les Tchadiens qui vivent de petits métiers

Dans presque tous les pays, le recrutement dans la fonction publique est devenu compliqué. Chaque année, les écoles secondaires et les universités déversent des diplômés par milliers dans les rues<sup>88</sup>. Sur une rue où deux à trois marchands d'un même bien auraient pu suffire, on en trouve cinq ou huit. Un certain nombre fait faillite, pendant que de nouveaux intervenants s'installent. La rue semble devenir l'espace du déploiement des activités des populations urbaines au Cameroun : vendeurs à la sauvette, laveurs de voitures, restaurateurs propriétaires des « tourne dos », se distinguent mieux parmi les acteurs l'ayant choisi comme espace d'ancrage pour lutter contre la précarité<sup>89</sup>.

Dans le secteur informel, la notion de qualification, c'est-à-dire l'acquis issu de la formation de base n'existe pas<sup>90</sup>. Pour tous les migrants tchadiens, le domaine de prédilection est les petits boulots : gardiens de nuit, creuseurs de fosses, gardiens de maison<sup>91</sup>. Au Cameroun, l'accès à l'emploi formel est régi par un arsenal juridique qui privilégie les nationaux comme dans la plupart des pays du monde. Cet obstacle législatif fait en sorte que tous ces Tchadiens qui ont élu domicile à Yaoundé vivent de petits métiers. David Madjiasrael démontre sa stratégie de travail :

Chaque jour, après mon travail de nuit, je me convertis en blanchisseur pour laver les habits de mes patrons. Nous avons convenu d'un prix avec ces derniers, j'assume la lessive et le repassage soit deux ou trois fois par semaine à raison de 7 500, 10 000 ou 15 000 francs<sup>92</sup>.

Ce même argument est tenu par presque tous ces immigrés interrogés. Compte tenu du taux de chômage des nationaux et pour mieux juguler ce

88. Joseph Kuiuakem, *Immigration : Le temps des solutions au sud*, Paris, Dianoià, 2005, p. 62.

89. Martin Elouga, « Les arts de la rue dans les villes camerounaises », in M. Elouga, V. Nga Ndong et L. Mebenga et al. (éds.), *Dynamiques urbaines...*, p. 141.

90. Bernard Laval, *Les Relations entre les marchés...*, op. cit., p. 183.

91. Haman Mana, « Les étrangers au Cameroun », art. cit, *Cameroon Tribune*, n° 5316, p. 2.

92. D. Madjiasrael, gardien de nuit et blanchisseur, 38 ans, Yaoundé, 10 juillet 2011.

phénomène, les autorités camerounaises ont adopté un décret, notamment celui du 22 novembre 1993, interdisant aux travailleurs migrants d'exercer une activité dans le secteur informel<sup>93</sup>. Cette mesure visant à favoriser les nationaux au détriment des non-nationaux, en réaction à une concurrence déloyale de leurs collègues nigériens, maliens, sénégalais, congolais, etc. paraît surprenante et problématique. À la base de cette décision, il faut tenir compte de celle prise en 1990 à l'égard des entreprises. Il a été clairement précisé :

Les entreprises admises dans une zone franche industrielle doivent, à l'issue de leur 5<sup>e</sup> année de fonctionnement, utiliser seulement 20 % des travailleurs étrangers par catégories professionnelles dans leurs effectifs globaux (article 21, alinéa 3 et article 26 alinéa 2 ordonnance N° 90/001 du 29 janvier)<sup>94</sup>.

Voilà l'une des raisons qui obligent les étrangers à se faire faire une carte d'identité nationale camerounaise pour accéder au marché du travail. Mais comment les nouveaux arrivés réussissent-ils à s'insérer dans le tissu social ?

Nous avons à notre disposition plusieurs machines à coudre qui permettent d'occuper les nouveaux. Nous leur donnons tout le nécessaire afin qu'ils s'organisent et se prennent en charge. Dans les années 1986 à Yaoundé, on ne vendait pas du thé ambulante. Dès lors, nous avons initié cette vente à nos frères qui, ayant appris l'habitude au Tchad, prononçaient chaï. C'est dire que, l'appellation du thé aujourd'hui chaï par les Camerounais est purement tchadienne<sup>95</sup>.

À côté de ces pères de familles qui se battent au quotidien pour répondre aux besoins de leurs familles et assurer la scolarité de leurs enfants, figure une autre catégorie de Tchadiens constituée de jeunes. Ces derniers sont des aventuriers, à la recherche du « bonheur ». « On les rencontre en grand nombre, ils sont chauffeurs de taxi-motos, vendeurs à la sauvette autour des marchés, porteurs à la gare des voyageurs. Ils travaillent juste pour gagner leur pain quotidien. On les compte parmi les meilleurs clients de boîtes de nuit et des femmes célibataires. Les maisons closes ou en chantiers constituent leurs lieux privilégiés de loisirs<sup>96</sup>. »

Pour cette catégorie de personnes, l'essentiel consiste à se débrouiller pour vivre au quotidien. Ils n'ont pas pour but d'épargner. Car, beaucoup ne savent même pas s'ils vont retourner un jour au Tchad. Certains ont connu des déceptions dans leurs familles avant de prendre le chemin de l'aventure, d'autres ont été témoins d'atroces violences. Telles sont les raisons qui les conduisent à vider leur cœur des

93. Babacar Sall, *Migration de travail et protection des droits humains en Afrique*, Paris, Unesco, 2007, p. 28.

94. *Ibid.*

95. Hissein Moussa, représentant de la colonie tchadienne.

96. Ce qui ressort de l'entretien avec Etienne Mbaitouloum Dhal-Ria.

souvenirs et la nostalgie du pays natal. « Même si la vie est dure ici, ce qui importe pour moi, c'est que je mange mon couscous (boule) dans la paix, loin du bruit de la musique tchadienne (c'est-à-dire les bruits des canons)<sup>97</sup>. »

De manière générale, les Tchadiens qui vivent de petits métiers à Yaoundé, savent comment faire pour vivre loin de chez eux, même s'ils éprouvent de difficultés. Mais beaucoup n'ont pas la possibilité de rentrer au pays. Car, pour pouvoir le faire, il leur faut de l'argent. Difficile de payer le voyage de toute une famille lorsqu'on sait que le souci quotidien est d'abord de trouver de quoi trouver à manger. Et puisque certains ont la nationalité camerounaise, rien ne peut les obliger à quitter ce pays d'accueil, aujourd'hui devenu le leur. À chaque jour suffit sa peine. Ils s'inspirent de cette sagesse pour garder le moral même s'il n'y a pas d'issues favorables à leur insertion sociale.

## CONCLUSION

En somme, le sujet portant sur l'insertion des Tchadiens de Yaoundé est fondamentalement motivé par leur présence indescriptible dans la capitale camerounaise. En effet, les causes de l'émigration tchadienne sont multiples et variées. Celles qui sont à la base de ces phénomènes sont à la fois individuelles et collectives, comme le désir d'améliorer exclusivement le niveau de vie de sa communauté de base. Cependant, dès lors que les Tchadiens arrivent à Yaoundé, ils adoptent plusieurs stratégies en vue de réaliser leur insertion sociale. Parmi ces stratégies, il faut citer entre autres, l'acquisition de la nationalité camerounaise, le regroupement familial et l'organisation en association.

Particulièrement pour les Tchadiens, l'émigration n'est pas seulement économique, individuelle et temporaire, mais elle tend à devenir familiale et durable. Le constat montre que ce sont les familles entières qui émigrent à la recherche d'une vie meilleure. Ainsi, qu'ils émigrent seuls ou en famille, leurs femmes font face à des problèmes différents de ceux des hommes. Car dans une famille migrante, les hommes et les enfants ont de meilleures chances de s'intégrer<sup>98</sup>. Pour ceux-ci, l'école et le lieu de travail offrent un terrain propice à la rencontre des autres. L'adaptation est souvent difficile pour la plupart des femmes tchadiennes de Yaoundé ; elles sont démunies, sans ressources et s'engagent quelquefois pour des emplois salariés, sorte d'échappatoire, et contribuent parfois aux frais de ménage. Leur travail de ménage ou domestique renvoie à l'ensemble des tâches accomplies par toutes les femmes dans leurs foyers. À cela s'ajoutent quelques tâches imprévisibles, non rémunérées et ignorées même par les clauses

97. L. Béré, porteur à la gare des voyageurs, Yaoundé, 14 juin 2011.

98. M. Durrer, « Migrants : un continent à la dérive, préjugés et xénophobie » in *Foi et développement*, n° 301, 2002, p. 3.

qui s'accomplissent dans la sphère privée<sup>99</sup>. Les enfants vivent, de ce fait de multiples problèmes scolaires et parfois, ont bien du mal à se situer dans la société camerounaise. Telles sont les conséquences des conditions générales d'existence de leurs parents (analphabétisme, manque de temps).

Par ailleurs, la condition féminine est souvent plus libérale dans le pays d'accueil, ce qui met les femmes tchadiennes en porte-à-faux avec leurs époux. Puisque, vouloir jouir de la même liberté que les femmes locales, suscite les réactions violentes de leurs entourages masculins<sup>100</sup>. Qu'il s'agisse des femmes réfugiées ou immigrées, le constat reste le même. La plupart d'entre elles s'installent dans des zones rurales avant de venir à Yaoundé. De ce fait, elles sont victimes des problèmes qui s'attachent aux familles nombreuses, à la pauvreté, au manque d'alphabétisation et aux initiatives de créativité. Quelques-unes sont assistées par des projets de la Croix Rouge Camerounaise par le biais du HCR, ainsi que des organismes locaux. Cela permet à certaines femmes réfugiées d'entreprendre des activités qui leur permettent de s'intégrer normalement.

Raphaël TODJIMBE et Serge Sabine NTSAMA

## Sources

- Sources manuscrites
  - Archives nationales de Yaoundé
  - ANY, Diplomatie, 1AA 383 relations Tchad Cameroun : 1964-1969.
  - Archives du CEFOD (Centre d'Études et de Formation pour le Développement (Tchad)).
  - ACEFOD, CFB 02 774, Halte aux exactions : Communiqué de presse No 8/ATPDH /94.
  - Commission nationale chargée de la préparation de la conférence nationale, Rapport final, N'Djamena, juillet 1992.
  - Archives privées
- Archives privées de S. Madjiamra, Ancien président des réfugiés, Fiche d'évaluation du plan d'affaires de Katherine Dandé, CRC/HCR d'août 2009 à juillet 2011.
- Sources imprimées
  - Afrique contemporaine*, n° 164, 1995.
  - Agence tchadienne de presse*, n° 1521, 25 juin 1986.
  - Alternatives Sud*, vol XI, n°, 2004.

99. P. Doloris, Nasima Moujoud, « "Traite" de femmes migrantes, domesticité et prostitution », in Jean Loup Amselle, M. Ange, (éds) et al, *Cahiers d'études africaines : esclavages modernes ou modernité de l'esclavage*, éd de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p. 1094.

100. Ce sont les problèmes qui se traitent au quotidien par les responsables de la colonie à l'ambassade du Tchad.

- Alwatan* Quotidien tchadien, « Naissance de frontière du Tchad et du Cameroun », n° 115 du 17 septembre 1980.  
*Cameroon Tribune*, n° 1399 du 14 février 1979.  
*Cameroon Tribune*, n° 1402 du février 1979.  
*Cameroon Tribune*, n° 1411 du février 1979.  
*Cameroon Tribune*, n° 1421 du février.  
*Cameroon Tribune*, n° 1794 du mardi 10 juin 1980.  
*Cameroon Tribune*, n° 1600 du 3 octobre 1979.  
*Cameroon Tribune*, n° 1836 du mardi 29 juillet 1980.  
*Cameroon Tribune*, n° 2473 du vendredi 10 septembre 1982.  
*Cameroon Tribune*, n° 3563 du mai 1986.  
*Cameroon Tribune*, n° 5224 du 28 septembre 1992.  
*Cameroon Tribune*, n° 5223 du vendredi 25 septembre 1992.  
*N'Djamena hebdo*, n° 197, 24 août 1995.  
*Les guides éco-finances, Tchad : « le pays et son potentiel économique »*, CIDCOM, 2006.  
*Les guides écofinance, « Cameroun : le pays et son potentiel économique »*, CIDCOM, 2007.

- Sources orales

- Béndodjingar C., Jardinier, 59 ans, Yaoundé 05-08-2010.  
 Béré L., Porteur à la gare des voyageurs, Yaoundé, 14 juin 2011  
 Dandé K., Vendeuse de beignets, 50 ans, Yaoundé, 9 septembre 2010.  
 Larmadji B., Vendeuse à la sauvette, 35 ans, Yaoundé, 29 juin 2011  
 Madjiadoum I., Chômeur, 45 ans, Yaoundé, le 09-08-2010.  
 Madjiasrael D., Gardien de nuit et blanchisseur, 38 ans, Yaoundé, 10 juillet 2011  
 Mbaidéda Laykené M., Président de la communauté des réfugiés tchadiens de Yaoundé et de ses environs, chargé des relations publiques du collectif des réfugiés au Cameroun, 45 ans, Yaoundé, le 18 et 25 août 2010.  
 Ndobaï Z., Président de séance de l'UNARET et gardien de nuit, 48 ans, Yaoundé, le 12-08-2010.  
 Nétel J., Vendeuse de boisson locale, 45 ans, Yaoundé, le 28 janvier 2011.  
 Noudjilar B., Vendeuse à la sauvette, 34 ans, Yaoundé, le 9 juin 2011.  
 Yohombéti V., Gardien de nuit, 40 ans, Yaoundé, le 12 août 2010.  
 Yossem Kontou Noudjiamlao, Ambassadeur du Tchad au Cameroun à Yaoundé, 63 ans, Yaoundé, le 14 août 2010.

- Site internet

<http://www.codesria.org> Site consulté le 20 décembre 2010.

## Bibliographie

- Abwa Daniel, Essomba Joseph-Marie *et al* (éds), *Dynamiques d'intégration en Afrique centrale*, tome I, Yaoundé, Presses Universitaires Yaoundé, 2001.  
 Ango Ela Paul, *La Prévention des conflits en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2001.

- Babacar Sall, *Migration de travail et protection des droits humains en Afrique*, Paris, Unesco, 2007.
- Amayena Nicolas « Comment acquiert-on la nationalité camerounaise ? », in *Cameroon Tribune* N° 7635/3944 du mercredi 7 août 2002.
- Atanga Yves « Copies certifiées... non conformes : Les réseaux de faux prospèrent dans les quartiers populaires de grandes villes », in *Cameroon Tribune*, N° 7655/3944.
- Breton Roland, *Les Ethnies*, Paris, Puf, 1981.
- Buijtenhuijs Robert, *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987.
- Cesteran Christian, Sada Hugo, « Sommet de la Baule : l'avertissement », in *Jeune Afrique*, No 1539 du 27 juin au 3 juillet 1990.
- Essomba Philippe-Blaise, *Relations bilatérales entre le Tchad et la France depuis 1978*, Mémoire de DEA en histoire, Université de Strasbourg III, 1982.
- Haman Mana, « Les étrangers au Cameroun : Qui sont-ils ? Que font-ils ? Ils maîtrisent le secteur informel », in *Cameroon Tribune* N° 5316 du jeudi, 4 février 1993.
- Iftene Pop, *Voisinage et bon voisinage en droit international*, Paris, A. Pedone, 1980.
- Jaffrelot Christophe, Lequesne Christian (éds) et al, *L'Enjeu mondial : Les migrations*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009.
- Kuiakem Joseph, *Immigration : Le temps des solutions au sud*, Paris, Dianoïa, 2005.
- Loup Amselle Jean, Ange M., (éds) et al, *Cahiers d'études africaines : esclavages modernes ou modernité de l'esclavage*, éd de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.
- Moriba Magassouba, *Tchad : La machination*, Moriba, Kanda, 1993.
- Nzekoue M. J., « Les Camerounais non camerounais inquiétés », in *Syfia* N° 130 du 24 novembre 1999.
- Onguene A., *Frontière et intégration sous régionale : le cas de l'Afrique centrale (1960-2002)*, Thèse de doctorat du 3<sup>e</sup> cycle en relations internationales, IRIC, Yaoundé, 2002.
- Penouil Marc, Lachaud Jean-Pierre (éds) et al, *Le Développement spontané : Les activités informelles en Afrique*, Paris, A. Pédone, 1985.
- Saïbou Issa, « L'impact socio-économique du séjour des réfugiés tchadiens à Kousseri (1979-1982) », in *Ngaoundéré Anthropos*, revue des sciences sociales vol 2, 1997.